



**Message au Conseil général pour la séance du 12 décembre 2023**

**concernant**

**le crédit relatif au remplacement de l'Unimog**

Le véhicule principal de nos employés de l'édilité a 15 ans et 85'000 km. Si cet âge n'est pas encore très conséquent, il n'en est pas de même pour ses équipements. La lame à neige a été remplacée tout récemment, cependant la grue a déjà 30 ans et des fuites d'huile sont apparues. La saleuse a 21 ans et malgré un bon entretien, la rouille commence à faire des dégâts sur le châssis.

La lame à neige et la saleuse sont des équipements compatibles avec le véhicule actuel mais également avec le futur véhicule projeté. L'adaptation de la grue au véhicule coûte environ CHF16'000.-. Il ne s'avère alors pas intéressant de changer des équipements sur un véhicule qui arrive en bout de course. Il est souhaité le même concept de véhicule que nous avons actuellement. Cela signifie que la grue est attelée à l'arrière du véhicule lorsqu'elle est utilisée, puis déposée quand elle n'est pas utilisée. Cela permet de ne pas transporter les quelques 1000kg sur tous les trajets mais surtout de ne pas l'exposer au sel et aux intempéries, ce qui aurait un effet néfaste sur son vieillissement. Concernant la nouvelle grue, il est facilement envisageable de la garder au-delà des 15 prochaines années, pour les futurs véhicules.

Dès lors, il nous semble plus opportun de changer le véhicule qui a encore une bonne valeur de reprise. L'investissement est certes conséquent mais nous pourrions poursuivre avec un véhicule et un équipement entièrement neufs et adaptés l'un à l'autre. Il est également précisé que c'est le seul véhicule dont dispose l'équipe de l'édilité pour des trajets plus longs, dont la vitesse est supérieure à 30 km/h.

Une motorisation électrique a été écartée pour des raisons de poids, d'autonomie en hiver (période de déneigement), de coût mais également par les performances du moteur OM934 qui répondent facilement aux normes EURO VI. Quant à une motorisation hybride, elle n'est pas proposée pour ce type de véhicule.

**Projet**

Une offre a été établie pour un véhicule Mercedes-Benz Unimog V.2 avec un poids total autorisé de 14'000 kg. Le moteur Euro VI a une cylindrée de 5132cm<sup>3</sup> pour une puissance de 231CV. La boîte à vitesses est automatisée. Les délais de livraison et de montage permettraient que le véhicule équipé soit prêt à l'emploi pour le début de l'hiver 2024.

Selon les indications en notre possession, le remplacement du véhicule et de ses équipements se présente comme suit :

Véhicule Unimog U323 (Mercedes)	CHF	218'415.-
Reprise de l'Unimog U20 de 2009	CHF	-39'000.-
Saleuse stratos (Aebi Schmidt), montage compris	CHF	45'413.-
Grue Palfinger (Zbinden), montage compris	CHF	81'004.-
Pont basculant et habillage (Zbinden), montage compris	CHF	68'645.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>374'477.-</b>

**Financement du projet**

Crédit demandé	CHF	375'000.-
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	CHF	7'500.-
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 10%)	CHF	37'500.-

**Proposition du Conseil communal**

Le Conseil communal propose au Conseil général de valider le remplacement de l'Unimog pour l'édilité et d'approuver le crédit d'investissement de CHF 375'000.- demandé à cet effet et financé par les liquidités courantes ou un emprunt bancaire.